

08.11.2023 – 11:49 Uhr

Un jour noir pour la mobilité électrique en Suisse

Berne (ots) -

Au grand regret d'auto-suisse, le Conseil fédéral a concrétisé aujourd'hui son projet d'étendre l'impôt automobile aux véhicules électriques dès 2024. La modification de l'ordonnance correspondante étend notamment la taxe de quatre pour cent aux voitures de tourisme et de livraison électriques à batterie, et ce dans quelques semaines déjà. L'Association des importateurs suisses d'automobiles est déçue que le Conseil fédéral ne se soit pas laissé convaincre par la pertinence des arguments en faveur d'une prolongation de l'exonération. Les véhicules électriques sont donc artificiellement renchérissés et la mobilité électrique est ainsi mise à mal - au détriment des objectifs climatiques approuvés par les électeurs.

"Cette détérioration des conditions-cadres pour la mobilité électrique est en totale contradiction avec les objectifs de réduction des émissions de CO₂ pour les véhicules neufs, encouragés par la même politique", s'irrite le président d'auto-suisse, Peter Grünenfelder, face à la décision du Conseil fédéral. "Le secteur des transports doit réduire ses émissions de CO₂ de 57 % d'ici 2040 par rapport à 1990. Des décisions aussi hostiles aux consommateurs souhaitant acheter une voiture électrique à partir de 2024 nous éloignent de cet objectif. Il s'agit en outre d'un très mauvais signal à une époque où le secteur automobile veut convaincre de plus en plus de clients de passer à un véhicule zéro émission."

L'extension de l'impôt automobile est d'autant plus fâcheuse qu'il s'agit en fait d'un droit de douane industriel, dont beaucoup seront supprimés au 1er janvier 2024 en vue de renforcer la place économique suisse, selon la justification du Conseil fédéral. "Si en même temps, le Conseil fédéral introduit un nouveau droit de douane sur les véhicules à propulsion électrique, qui doivent contribuer à la réalisation future des objectifs de CO₂, il est impossible d'en nier une grande ironie amère", constate Peter Grünenfelder. Il est maintenant très curieux de savoir par quelles mesures le Conseil fédéral entend promouvoir la mobilité électrique: "Il existerait de nombreuses approches, comme la libéralisation complète du marché de l'électricité, qui contribuerait à faire baisser les prix sur un marché de l'électricité aujourd'hui dominé par l'État. Ou un développement massif de la production d'électricité nationale, qui pourrait augmenter la confiance des futurs électromobilistes dans le fait que nous aurons encore assez d'électricité à l'avenir." Il s'agit en principe de limiter l'activité étatique débordante plutôt que d'introduire de nouveaux impôts.

auto-suisse continuera à s'engager de manière constructive dans le débat sur la voie de la défossilisation du trafic routier privé et professionnel, conclut Peter Grünenfelder: "Même si nous sommes très contrariés par la décision prise aujourd'hui par le Conseil fédéral."

Contact:

Christoph Wolnik, porte-parole
T 079 882 99 13
christoph.wolnik@auto.swiss

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003597/100913197> abgerufen werden.